



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'économie, de la
formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie
Holzikofenweg 36
3003 Berne

Courriel : info.ab@seco.admin.ch

Fribourg, le 7 novembre 2023

2023-911

Révision des ordonnances 1 et 3 (OLT 1 et 3) relatives à la loi sur le travail (SICHEM, système d'information et de documentation de la Confédération pour la mise en œuvre et l'exécution de l'obligation d'utiliser soigneusement les produits chimiques sur le lieu de travail)

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Nous nous référons à la consultation mentionnée sous rubrique et avons l'avantage de vous communiquer notre prise de position.

Le projet de révision convient parfaitement à nos attentes en matière de protection des travailleurs confrontés à l'utilisation de substances chimiques sur leur lieu de travail. La création de la base légale pour l'utilisation du système informatique SICHEM répond aux exigences relatives à la loi sur la protection des données.

Nous approuvons la précision apportée dans l'OLT 3 pour rappeler l'obligation déjà existante, d'utiliser soigneusement des produits chimiques au travail. Cette mention assure une mise en œuvre correcte et uniforme du dispositif de protection par les entreprises concernées et facilite le contrôle par les organes d'exécution.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Didier Castella, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—

à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle ;
à la Chancellerie d'Etat.